



Mairie de Retournac

LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL Du 20 mars 2025

Légalement convoqué le 14 mars 2025, le conseil municipal s'est réuni le 20 mars 2025 à 20H sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire

Le conseil municipal a examiné les projets de délibérations suivants :

N° de délibération	Objet	Décision du Conseil Municipal
2025-015	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 février 2025	Approuvée à l'unanimité
2025-016	CCDS – Prise de compétence Pont des Droits de l'Homme	Approuvée à l'unanimité
2025-017	Subvention exceptionnelle aux élèves de 3ème du Collège Boris Vian pour financer leur voyage en Irlande	Approuvée à l'unanimité
2025-018	Transport Scolaire – Convention de délégation de compétence avec la Région	Approuvée à l'unanimité
2025-019	Opération « Façade » BRUN Colette	Approuvée à l'unanimité
2025-020	Opération « Façade » PENEL Michel	Approuvée à l'unanimité
2025-021	La Base de loisirs du Moulin - Délégation de Service Public	Approuvée à 18 voix pour et 1 contre
2025-022	Musée des Manufactures de Dentelles – Intégration de produits dans le stock boutique et tarif de l'espace game	Approuvée à l'unanimité
2025-023	Musée des Manufactures de Dentelles – Acquisition 2025 – Intégration et demande de subvention	Approuvée à l'unanimité
2025-024	Bail agricole – parcelles communales M 1363 – M 1374 – M 1382 et M 1392	Approuvée à l'unanimité
2025-025	Affaires foncières – Cession d'une partie du domaine public à Mme PARET et M DEVILLE – Village Artites – Parcelle M 1882	Approuvée à l'unanimité
2025-026	Opération « façade » CHABANOL Valérie	Approuvée à l'unanimité
2025-027	Affaires foncières – Régularisation foncière Chemin de Régné à Sarlanges	Approuvée à l'unanimité
2025-028	Affaires foncières – Acquisition voie et réseau Lotissement « Les Sagnas » à Lingoustre	Approuvée à l'unanimité
2025-029	Affaires foncières – Cession de terrain BE 165 à Retournaguet	Approuvée à l'unanimité
2025-030	SDE 43 – Travaux EP sur le poste de Sarlanges Maisonseul	Approuvée à l'unanimité

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance n°2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 7 Octobre 2021

Toute personne intéressée peut consulter les délibérations sur le site Internet de la Ville et en obtenir copie en Mairie aux heures habituelles d'ouverture des services.

Diffusion Panneau d'affichage municipal en Mairie - Site internet de la Ville Affichage pour caractère exécutoire du **21 mars 2025 au 20 mai 2025**